

ALAIN RODET

DÉPUTÉ
DE LA HAUTE-VIENNE

BP 80019
87001 LIMOGES CEDEX

Limoges, le 16 juin 2016

Madame,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur de dossier de la liaison ferroviaire Bordeaux-Limoges-Lyon.

Connaissant cette ligne pour l'avoir longtemps pratiqué, j'ai constaté, comme vous, j'imagine, son déclin au fil des années.

A l'évidence un certain nombre de rendez-vous ont été manqués, notamment à la fin des années 70 lorsque la SNCF a proposé de réaliser sur son propre budget la suppression des rebroussements (dont celui de Saint Sulpice-Laurière) car des oppositions de toutes origines se sont manifestées (syndicats, associations, citoyens...). Cela aurait permis de gagner du temps et du confort sur l'itinéraire.

Je demeure partisan du ferroviaire sur cette ligne, comme sur d'autres, en souhaitant que la défense de cette transversale s'inscrive dans une démarche plus générale intégrant la promotion du barreau de ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges-Brive.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes meilleures salutations.



A. Rodet